

Rencontres, unions et vie en couple : comment ça marche en France - 246, version VIP

1- TRANSCRIPTION EN FRANÇAIS

2- VOCABULAIRE ET EXPRESSIONS DU TEXTE

1- TRANSCRIPTION EN FRANÇAIS

Comment fonctionnent les relations de couple en France ? Quelles sont les habitudes culturelles ? Comment se passent les rencontres, les unions légales et la vie de couple ? Qu'est-ce qui est illégal ? Pour que vos relations se passent bien avec les Français ou les Françaises, on va voir tout ça dans cet épisode 246 du podcast Fluidité ! Alors, c'est parti !

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue dans mon podcast pour les apprenants de français.

Si vous êtes sur YouTube, vous pouvez activer les sous-titres corrigés en français ou dans une autre langue dans les paramètres de la vidéo.

Dans la transcription PDF, je vous résume aussi le vocabulaire lié au sujet de la vidéo, le lien est dans la description YouTube ou sur les plateformes de podcast.

C'est un sujet que quelqu'un m'a suggéré dans les commentaires et j'ai trouvé que c'était intéressant d'en parler, effectivement. Donc, merci à la personne qui me l'a proposé.

Alors, on va voir comment fonctionnent les relations amoureuses depuis la rencontre et les premiers rendez-vous jusqu'à la vie en ménage, donc la vie à deux dans le même logement. On verra aussi quelles sont les unions légales possibles.

Bien sûr, je vais dire des généralités et des tendances actuelles. Mais la réalité est bien plus complexe que ça et je ne peux pas parler de tous les cas possibles.

Je vais aussi comparer les différences culturelles entre la France et les autres tendances mondiales.

Et je ne connais pas les relations dans les couples homosexuels. Alors ce que je vais dire parle majoritairement des couples hétérosexuels.

En France, ça fait très très longtemps que les mariages ne sont plus forcés, comme l'époque où les parents trouvaient un homme à leur fille sans qu'elle ait le choix. Donc, les femmes sont libres de choisir qui elles veulent.

Comme vous le savez sûrement, en 2026, les applications de rencontres sont très très utilisées partout dans le monde, et en France aussi bien entendu.

Les rencontres spontanées au hasard sont de plus en plus rares, mais c'est toujours possible. D'ailleurs, les Français et les Françaises préfèrent les rencontres naturelles. Mais, maintenant, les jeunes ont la possibilité de choisir leur partenaire dans des listes



grâce aux applications de rencontre, donc c'est l'option qu'ils préfèrent pour trouver quelqu'un.

Alors, de nos jours, faire des rencontres sur une application est devenu habituel et n'est plus une honte, on dit que c'est rentré dans les mœurs, dans les habitudes.

Alors qu'il y a 15 ans, c'était un peu gênant ou honteux de dire qu'on utilisait une application pour rencontrer l'amour.

Ces applications de rencontre sont utilisées par tous les âges. Les jeunes parlent d'application de dating, comme en anglais.

Et à mon époque, on disait qu'on avait un rendez-vous galant avec quelqu'un ou un rencard. Maintenant, les jeunes disent qu'ils ont un date avec quelqu'un.

Alors attention, la date du calendrier, c'est féminin. Mais un date, c'est masculin, parce que c'est l'anglicisme d'un rendez-vous.

Les jeunes utilisent aussi le mot crush, pour dire qu'ils ont un coup de cœur pour une personne, donc une attirance pour une personne, voire un coup de foudre, quand on tombe amoureux dès la première fois.

Donc, ils disent c'est mon crush ou parfois ma crush, ça veut dire c'est mon coup de cœur.

Les jeunes générations utilisent aussi d'autres nouveaux mots venant de l'anglais mais je ne les connais pas parce que je ne suis pas de cette génération et parce que ce n'est pas utile pour moi de connaître tout ce vocabulaire vu que je ne l'utilise pas dans ma vie quotidienne.

Les jeunes utilisent des nouveaux mots, importent des mots des autres langues ou parlent avec de l'argot pour que les personnes plus âgées ne les comprennent pas.

Ensuite, quand on a un rendez-vous galant ou un date, c'est assez détendu en France, il n'y a pas de protocole spécifique.

On va boire un verre ou un café avec la personne ou on organise une autre activité et selon le feeling, selon le ressenti, on peut aller au restaurant et plus si affinités, vous comprenez ce que je veux dire !

Généralement, le premier rendez-vous est plutôt décontracté, contrairement à d'autres cultures. En France, on peut parler de tout et de rien, mais on ne pose pas toutes les questions possibles comme à un entretien d'embauche professionnel. On ne demande pas tout de suite à l'autre quels sont ses objectifs familiaux dans la vie, etc., non.

Les Français prennent le temps de se découvrir un peu plus naturellement et de jouer le jeu de la séduction.

La drague à la française est un peu subtile, on taquine l'autre gentiment, ça veut dire qu'on se moque gentiment de la personne. On parle de sujets de société, on ouvre des débats, etc. Mais on fait rarement d'énormes compliments directs à l'autre.

Donc, on ne définit pas à l'avance à quoi va servir le premier rendez-vous. On rencontre la personne et on improvise selon le ressenti !

Bien sûr, il y a des applications qui mettent en relation les gens qui ne veulent pas de relation sérieuse, mais c'est un autre sujet.

En général, c'est l'homme qui invite la femme durant tout le rendez-vous par galanterie, donc la femme ne paye pas. Mais de nos jours, certaines femmes peuvent aussi proposer de payer une partie, pourquoi pas.

En tout cas, ce serait vraiment très très bizarre qu'un homme refuse de tout payer et oblige la femme à payer la moitié de l'addition. Sauf peut-être pour les jeunes

générations, mais c'est autre chose.

Par contre, si le premier rendez-vous s'est bien passé et qu'il y a eu un baiser ou un bisou ou plus, on considère qu'on commence la relation et qu'on ne pourra pas avoir d'autres rendez-vous amoureux avec d'autres coups de cœur. Sinon, ça veut dire qu'on trompe la personne. Tromper un partenaire, ça veut dire être infidèle.

Donc, le premier baiser compte comme un engagement implicite, sans avoir besoin de dire que la relation commence.

Ensuite, si la relation continue, il n'y a pas de façons d'officialiser cette relation amoureuse. Dans certains pays, l'homme doit demander à la femme si elle veut être sa compagne ou sa petite-amie.

Mais en France, il n'y a pas besoin de cette étape pour valider le fait que les 2 personnes sont en couple. La relation continue son chemin tout simplement et le destin fera les choses.

Quand la relation a bien commencé, il faut aussi préciser que les jeunes couples emménagent ensemble plus rapidement que dans d'autres pays ou cultures. Parce qu'en France, les jeunes veulent partir de chez leurs parents le plus tôt possible pour être indépendants.

Emménager, ça veut dire créer un ménage. Un ménage, c'est un foyer, donc deux personnes qui habitent ensemble dans le même logement.

Déménager, ça veut dire changer de logement pour vivre.

Mais emménager, c'est créer un ménage.

Donc, si deux personnes habitent séparément et vont vivre ensemble, on dit qu'ils emménagent ensemble.

Alors, en termes de vocabulaire, comment nommer son partenaire ? Ça dépend des âges !

Quand les deux personnes sont en couple sans union officielle, les adultes disent "mon compagnon" au masculin, ou "ma compagne" au féminin. Ou également "mon conjoint" ou "ma conjointe", s'ils vivent ensemble.

S'ils sont mariés, ils vont dire "mon mari ou mon époux" au masculin ou "ma femme ou mon épouse" au féminin.

Si ce sont de jeunes adultes, ils diront "mon copain" au masculin et "ma copine" au féminin.

Il y a aussi "mon chéri" ou "ma chérie" en français informel.

Donc, pour les jeunes adultes, on distingue "mon copain" pour dire "mon amoureux".

Mais on dit "un copain à moi", pour dire un ami parmi les autres.

Et les adolescents disent "mon petit-ami" ou "ma petite amie" ou d'autres nouveaux mots que je connais pas.

Une fois que la relation dure, on commence à présenter son compagnon ou sa compagne à la famille. En France, présenter son partenaire à la famille est une étape importante et on le fait quand on veut que la relation soit sérieuse.

Avec les amis, c'est un peu différent, c'est moins officiel, donc il arrive souvent qu'on présente le conjoint ou la conjointe d'abord aux amis. Mais ça dépend des situations.

De la même façon que dire "je t'aime" à son partenaire est un acte très important et qui

peut prendre un certain temps aux Français.

Si on veut officialiser encore plus sa relation, on prend la décision de s'unir légalement et il y a 3 solutions pour ça.

Premièrement, il y a le fameux mariage. Il y a le mariage civil et le mariage à l'église.

Le mariage doit être obligatoirement civil en premier, c'est-à-dire que, les mariés doivent passer devant le maire de la commune pour qu'il les marie légalement et qu'ils signent les documents, ainsi que les témoins.

Ensuite, si les mariés le veulent, ils peuvent se marier à l'église ou dans d'autres édifices religieux selon les religions.

Avant le mariage, les personnes peuvent se fiancer, mais c'est pas administratif. C'est juste une promesse de mariage que l'homme propose à la femme. Les fiançailles sont de plus en plus rares.

Deuxième solution pour former un couple officiellement, c'est le PACS, P-A-C-S, un acronyme pour dire le "Pacte Civil de Solidarité".

Tout comme le mariage, c'est un contrat d'union passé entre 2 personnes et qui donne le droit à des avantages fiscaux, c'est-à-dire des avantages pour les impôts.

En fait, les personnes qui sont unies par le mariage ou par un PACS déclarent les impôts pour le couple, pour le foyer. Donc, ils font une seule déclaration d'impôts avec tous les revenus du couple, ensemble. Et le foyer contient 2 personnes fiscalement, donc ça peut réduire les impôts dans certaines conditions.

Sans ces unions, chaque personne doit déclarer ses impôts individuellement.

Mais, contrairement au mariage, le PACS est plus facile à annuler.

Si des personnes mariées veulent se séparer, elles doivent divorcer et faire appel à des avocats, ce sont des procédures fastidieuses et qui coûtent très cher.

Alors, qu'avec le PACS, la séparation est une simple déclaration commune entre les deux personnes du couple ou même par la décision d'un seul des partenaires, sans avoir besoin d'avocat.

Le PACS est donc une solution plus facile administrativement, mais qui engage moins les couples puisqu'il est plus facile à annuler.

Le PACS est devenu un verbe. Les partenaires disent qu'ils vont "se pacser". Et si vous demandez à deux personnes dans quelle situation maritale ils sont, ils pourront dire "on est pacés" au lieu de dire "on est mariés".

D'ailleurs, le nombre de mariages est en baisse continue et le nombre de PACS augmente beaucoup. Le nombre de PACS va bientôt dépasser le nombre de mariages. Le PACS est plus à la mode parce qu'il engage moins que le mariage.

La troisième possibilité de s'unir officiellement, c'est le concubinage, qu'on appelle aussi l'union libre.

C'est une union civile mais qui ne donne pas d'avantages fiscaux. Le concubinage n'oblige pas non plus à un partenaire d'aider financièrement l'autre partenaire, contrairement au mariage ou au PACS.

Et pour annuler le concubinage, il y a pas de démarche à faire.

Donc le concubinage n'engage en rien et n'offre pas beaucoup d'avantages.

En fait, cette union libre est souvent faite comme une étape avant un PACS ou un



mariage.

Dans tous ces cas d'unions officielles, en France, le partenaire ne peut pas imposer à l'autre un mode de vie spécifique, ni d'obligations morales, personnelles ou religieuses. C'est interdit par la loi.

Et maintenant, j'aimerais parler du fonctionnement d'un couple qui vit ensemble. De nos jours, en France, les partenaires sont égaux. On favorise légalement l'égalité entre les personnes. Avant, le mari gérait les biens de la famille et prenait les décisions pour sa femme et ses enfants. Mais, depuis 1970, la notion de chef de famille n'existe plus dans les textes de loi. Donc, le mari a autant de droits que la femme. C'est la théorie légale, mais dans la pratique, certains ne respectent pas les lois malheureusement.

En France, on favorise aussi la liberté financière et professionnelle. Chaque partenaire a le droit de faire la profession qu'il ou elle veut et d'avoir ses propres comptes bancaires sans demander l'autorisation de l'autre.

En général, les couples en union ont chacun leur propre compte bancaire, mais aussi un compte joint, donc un compte commun à deux pour organiser les dépenses communes. Ensuite, les couples s'organisent entre eux pour alimenter le compte joint et répartir les paiements et les budgets. Ce sont des affaires privées.

En France, les femmes travaillent parce que les revenus de l'homme ne sont plus suffisants pour la vie quotidienne du foyer. Mais aussi pour qu'elles gardent leur propre indépendance grâce à leurs propres revenus.

Donc, dans la majorité des couples, les femmes travaillent. Environ 10 % des femmes sont des femmes au foyer, ce qui veut dire qu'elles s'occupent à plein temps de la maison, pour les enfants, etc. Mais c'est pas du tout la majorité.

Théoriquement, les couples sont censés se répartir équitablement les tâches ménagères, mais dans la vie réelle, c'est malheureusement la femme qui en fait le plus.

Un autre point au sujet de l'indépendance de chacun. Les Françaises et les Français en couple ont l'habitude d'avoir la liberté de continuer à voir leurs amis respectifs. Donc, un homme ou une femme peut passer des soirées ou des journées avec des amis avec ou sans son partenaire. C'est comme ça dans notre culture.

Les hommes et les femmes aiment aussi avoir leur "jardin secret", donc leur propre intimité que le partenaire ne connaît pas et sans que ça soit une menace pour le couple. Evidemment, je ne parle pas du fait de tromper son partenaire.

Autre chose, la polygamie est interdite en France, donc le fait d'avoir plusieurs femmes ou plusieurs mariages. La sanction est une amende et peut aller jusqu'à une peine de prison. Même si un autre mariage est fait à l'étranger.

En tout cas, si vous êtes comme moi, donc si vous êtes en couple avec une personne d'un autre pays, il y aura obligatoirement des chocs culturels au sein du couple. "Au sein de", ça veut dire "à l'intérieur de".

Donc, le plus important est de communiquer et d'être tolérant.



Demandez à l'autre si sa manière d'agir est dans sa culture. Expliquez à votre partenaire que dans vos traditions, c'est quelque chose qui n'existe pas ou qui existe. Et, souvent, vous devrez trouver un compromis. Donc, l'un ou l'autre devra faire des efforts pour accepter les différences culturelles de l'autre.

Bien sûr, vous ne pouvez pas tout anticiper. Donc aujourd'hui, je vous ai donné quelques principes de fonctionnement basiques. Mais il y aura obligatoirement des surprises et des chocs culturels. Communiquez, demandez, soyez patients et compréhensifs avec votre partenaire français ou française et respectez les cultures locales. Si vous faites ça, tout se passera bien.

Alors et vous, dites-moi dans les commentaires si vous avez un partenaire français ou une partenaire française ? Quels sont les chocs culturels entre vous ? Les choses que vous ne comprenez pas ?

Je lirai vos commentaires et j'y répondrai.

Si vous aimez mon travail, vous pouvez me mettre un like ou 5 étoiles sur les plateformes de podcast. Ou simplement écrire "merci" dans les commentaires.

En attendant, je vous dis à très bientôt pour un nouvel épisode !

2- VOCABULAIRE ET EXPRESSIONS DU TEXTE

A. Le vocabulaire de la rencontre, de la séduction et du couple

Un date / Un rendez-vous galant, un rencard :

- **Sens :** Un rendez-vous amoureux entre deux personnes pour faire connaissance ou partager un moment romantique.
- **Exemple :** "Les jeunes disent qu'ils ont un date pour aller boire un café ensemble."

Un crush / Un coup de cœur :

- **Sens :** Une personne pour qui on ressent une attirance soudaine ou un très fort intérêt amoureux.
- **Exemple :** "Elle a eu un coup de cœur pour son nouveau voisin, c'est son crush du moment."

Un coup de foudre :

- **Sens :** Le fait de tomber amoureuxment et intensément épris d'une personne dès le premier regard.
- **Exemple :** "Quand ils se sont croisés dans la rue, ça a été le coup de foudre immédiat."



Taquiner / Le second degré :

- **Sens** : Se moquer gentiment de quelqu'un sur un ton humoristique pour créer de la complicité sans blesser.
- **Exemple** : “En France, la drague passe souvent par le fait de taquiner l'autre avec beaucoup de second degré.”

Un engagement implicite :

- **Sens** : Un accord ou une promesse mutuelle non formulée à voix haute, mais acceptée de fait par les comportements.
- **Exemple** : “En France, le premier baiser est considéré comme un engagement implicite.”

Se fréquenter :

- **Sens** : Passer du temps ensemble pour se découvrir avant de formaliser une relation amoureuse stable.
- **Exemple** : “Ils se fréquentent depuis deux mois et envisagent maintenant d'emménager ensemble”

Emménager (ensemble) :

- **Sens** : S'installer dans un nouveau logement partagé pour y habiter à deux.
- **Exemple** : “En France, les jeunes couples choisissent souvent d'emménager ensemble très rapidement.”

Un ménage :

- **Sens** : L'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale (un foyer) ; au sens quotidien, la vie domestique ou les tâches de la maison.
- **Exemple** : “Quand deux personnes s'installent sous le même toit, elles créent un nouveau ménage.”

Un compagnon / Une compagne :

- **Sens** : Le partenaire de vie avec qui l'on partage sa vie amoureuse et quotidienne, sans être nécessairement marié.
- **Exemple** : “Mon compagnon et moi avons décidé d'acheter un appartement ensemble.”

B. Le vocabulaire des unions légales, du droit et du quotidien

Le PACS (Pacte Civil de Solidarité) :

- **Sens** : Un contrat d'union civile conclu entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune, plus souple que le mariage.
- **Exemple** : “Beaucoup de couples français préfèrent se pacser plutôt que de se marier à la mairie.”

Le mariage civil :



- **Sens** : Union légale et officielle célébrée à la mairie devant un officier d'état civil, obligatoire avant toute cérémonie religieuse.
- **Exemple** : “En France, seul le mariage civil possède une valeur juridique reconnue par l'État.”

Le concubinage / L'union libre :

- **Sens** : Une situation de fait caractérisée par une vie commune stable et continue entre deux personnes, sans contrat légal ni avantages fiscaux.
- **Exemple** : “Vivre en concubinage permet d'habiter ensemble sans avoir à signer de contrat administratif.”

Un compte joint / commun :

- **Sens** : Un compte bancaire ouvert au nom de deux personnes pour gérer et payer les dépenses communes du foyer.
- **Exemple** : “Le couple garde ses comptes personnels et verse chaque mois de l'argent sur un compte joint”

Un choc culturel :

- **Sens** : Un sentiment d'incompréhension face à des habitudes ou valeurs différentes des siennes au sein d'un couple biculturel.
- **Exemple** : “Vivre avec quelqu'un d'un autre pays entraîne souvent des chocs culturels au quotidien”

C. Les expressions idiomatiques et tournures courantes

Prendre un verre / Prendre un café :

- **Sens** : Se retrouver de manière informelle et décontractée autour d'une boisson pour discuter ou faire connaissance.
- **Exemple** : “Pour un premier rendez-vous, les Français préfèrent simplement prendre un verre dans un bar.”

Et plus si affinités :

- **Sens** : Une formule sous-entendant qu'on se rencontre d'abord pour un moment amical ou professionnel, mais avec la possibilité ouverte d'aller vers une relation amoureuse ou intime si le courant passe bien.
- **Exemple** : “Ils ont prévu de prendre un café pour faire connaissance, et plus si affinités.”

Parler de tout et de rien :

- **Sens** : Avoir une conversation légère, spontanée et variée sur des sujets du quotidien, sans sujet précis.
- **Exemple** : “Durant leur premier RDV, ils ont parlé de tout et de rien pendant deux heures.”

Être rentré dans les mœurs :



- **Sens** : Être devenu une habitude sociale ordinaire, courante et totalement acceptée par la société.
- **Exemple** : “Utiliser des applications de rencontre pour trouver l'amour est totalement rentré dans les mœurs.”

Tromper quelqu'un :

- **Sens** : Ne pas respecter l'exclusivité d'une relation amoureuse en ayant une aventure avec une autre personne.
- **Exemple** : “Si tu revois ton ex en secret, ton partenaire va considérer que tu le trompes.”

Un jardin secret :

- **Sens** : Une partie intime de sa vie privée, de ses pensées ou de ses activités qu'on ne partage pas totalement, même avec son conjoint.
- **Exemple** : “Garder un jardin secret est perçu en France comme un besoin sain d'indépendance dans le couple.”

Au sein de :

- **Sens** : À l'intérieur de, au milieu de
- **Exemple** : “La communication est essentielle pour résoudre les désaccords au sein du couple.”